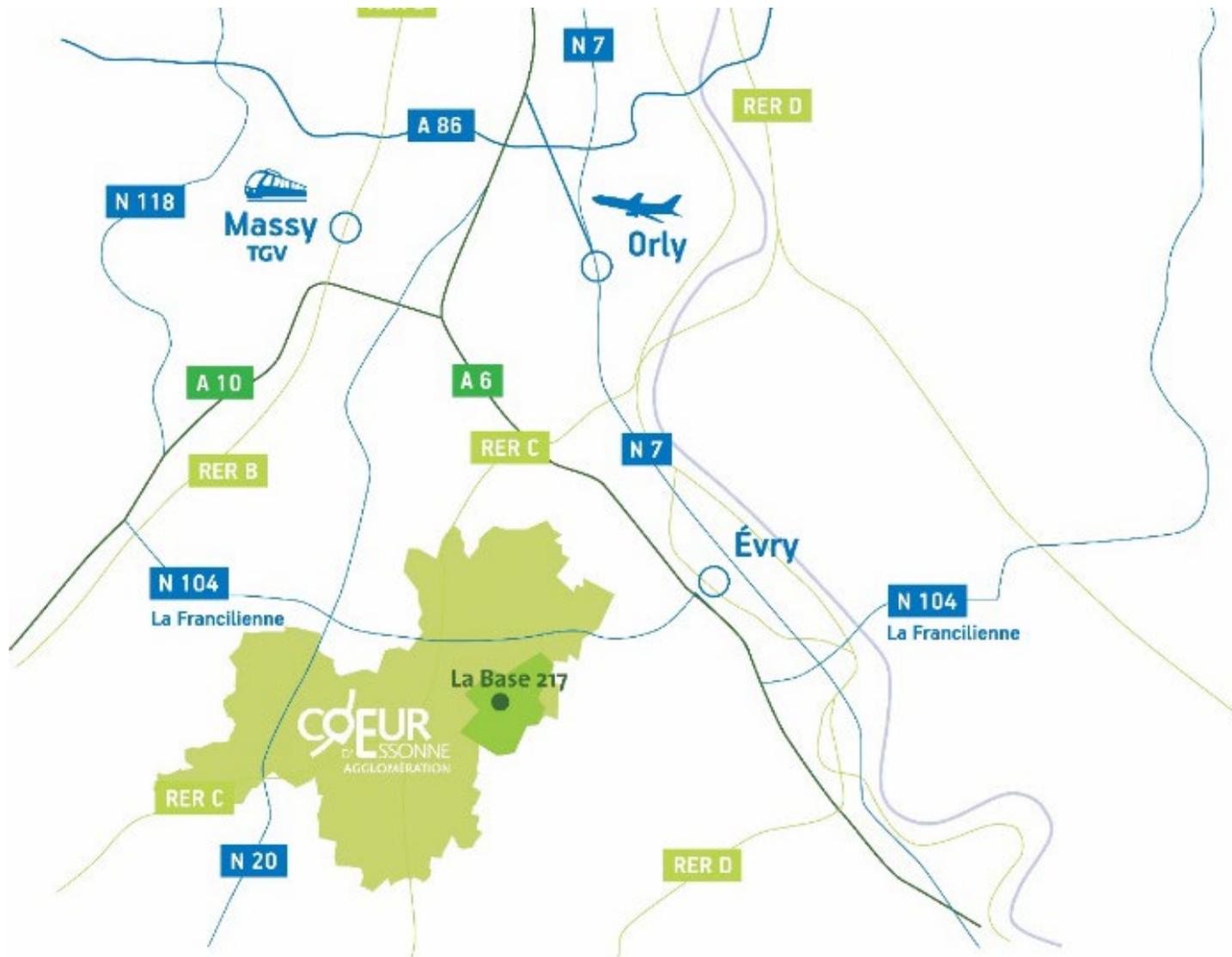


Développement des Energies Renouvelables sur Cœur d'Essonne agglomération

MATINALE OREE « LOI ENR – OÙ EN EST-ON? »

30 JANVIER 2023



Cœur d'Essonne agglomération

- 200 000 habitants / 21 communes
- Un territoire entre ville et campagne aux franges du Grand Paris
- Un grand pôle de développement et de vie en Essonne
- Une agglo éco-engagée, solidaire et innovante

LE SCHÉMA
DIRECTEUR DE
DÉVELOPPEMENT
DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES
ET
DE RÉCUPÉRATION
(ENR & R) DE
COEUR D'ESSONNE

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES



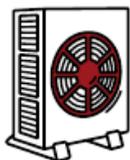
Solaire



Bois



Géothermie



Pompe à chaleur air/eau



Récupération de la chaleur



Valorisation
des déchets
et de la
biomasse



Photovoltaïque



Hydroélectricité



Éolien

BIOMÉTHANE



Méthanisation

PRODUCTION PAR FILIÈRE (Source : ROSE 2017)



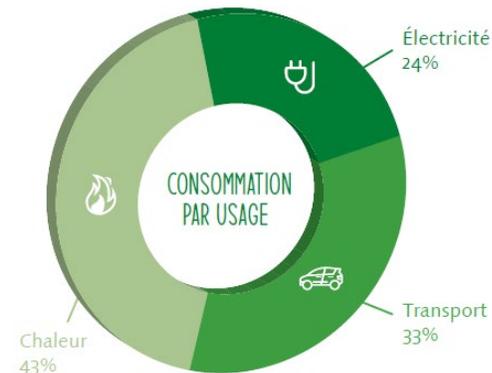
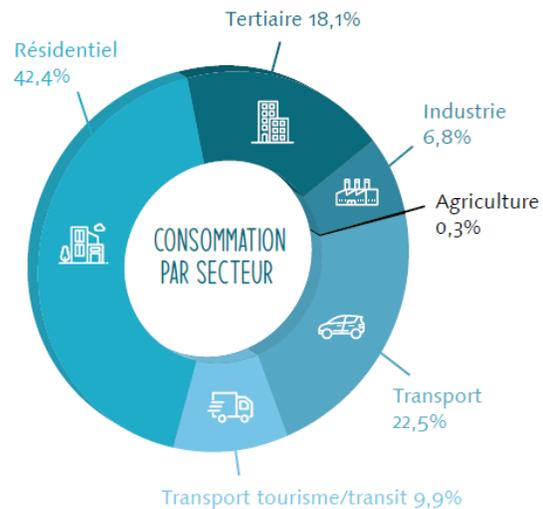
	Couverture	Objectifs de la loi énergie climat en 2030
Production de chaleur	9%	38%
Production d'électricité	0,2%	40%
Production de biogaz	Pas de production sur le territoire	10%
Part globale d'EnRs sur la consommation totale	4%	33%

152 GWh/an

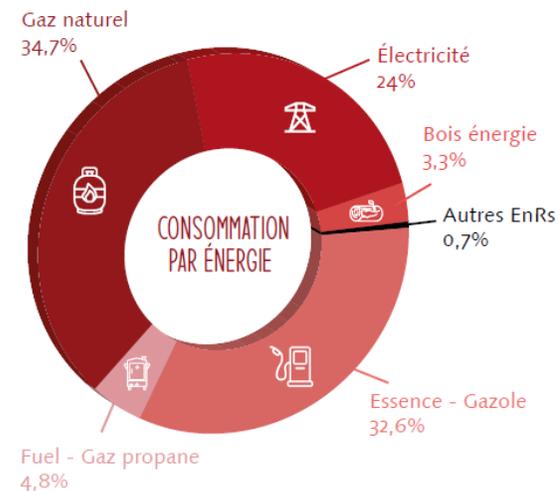
Production d'énergies renouvelables en 2017.

4% d'EnRs

Part de la production d'énergies renouvelables locales sur la consommation totale du territoire (16,3% en France en 2017).



Source : Le Rose 2017



3770 GWh/an

Consommation totale du territoire en 2017

19 MWh/hab.an

Consommation d'énergie par habitant (moyenne France : 26,7 MWh/hab.an)

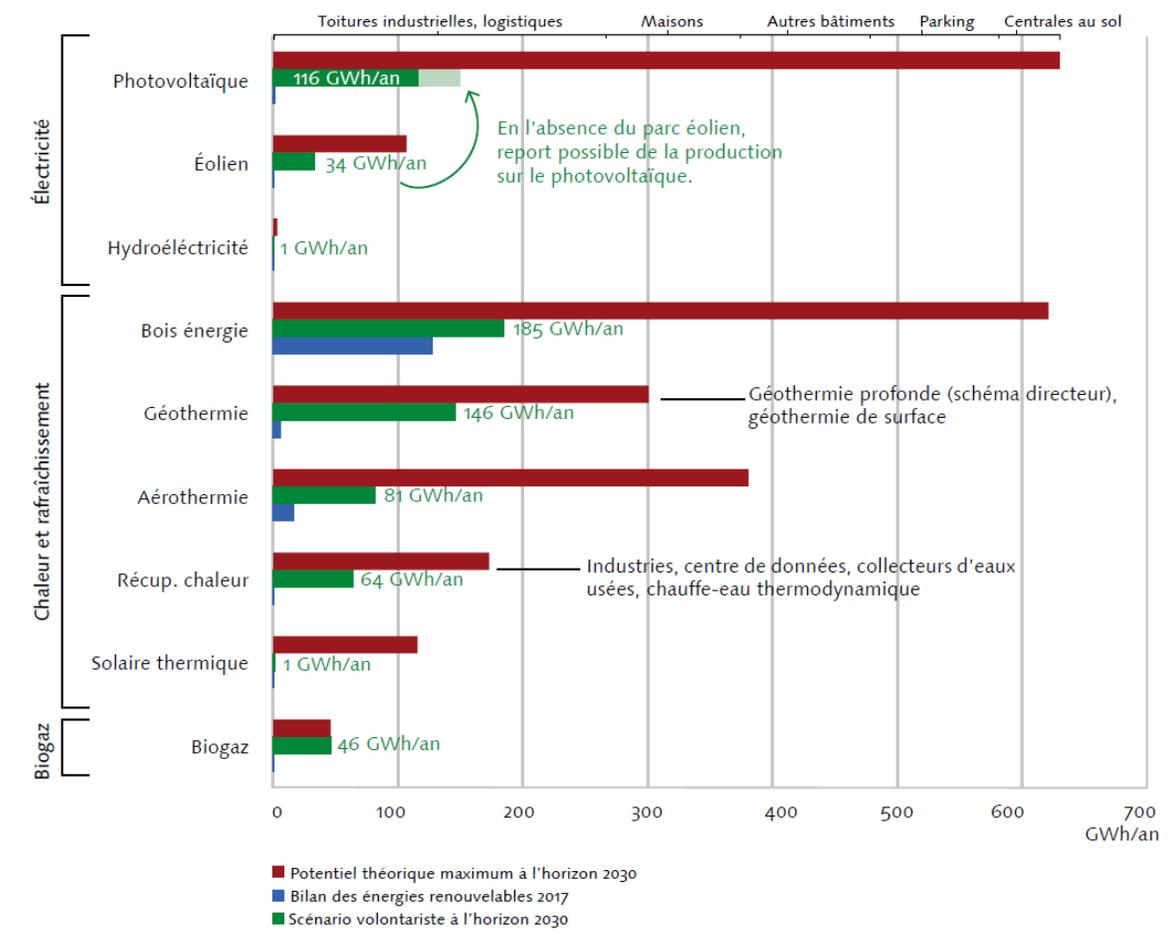
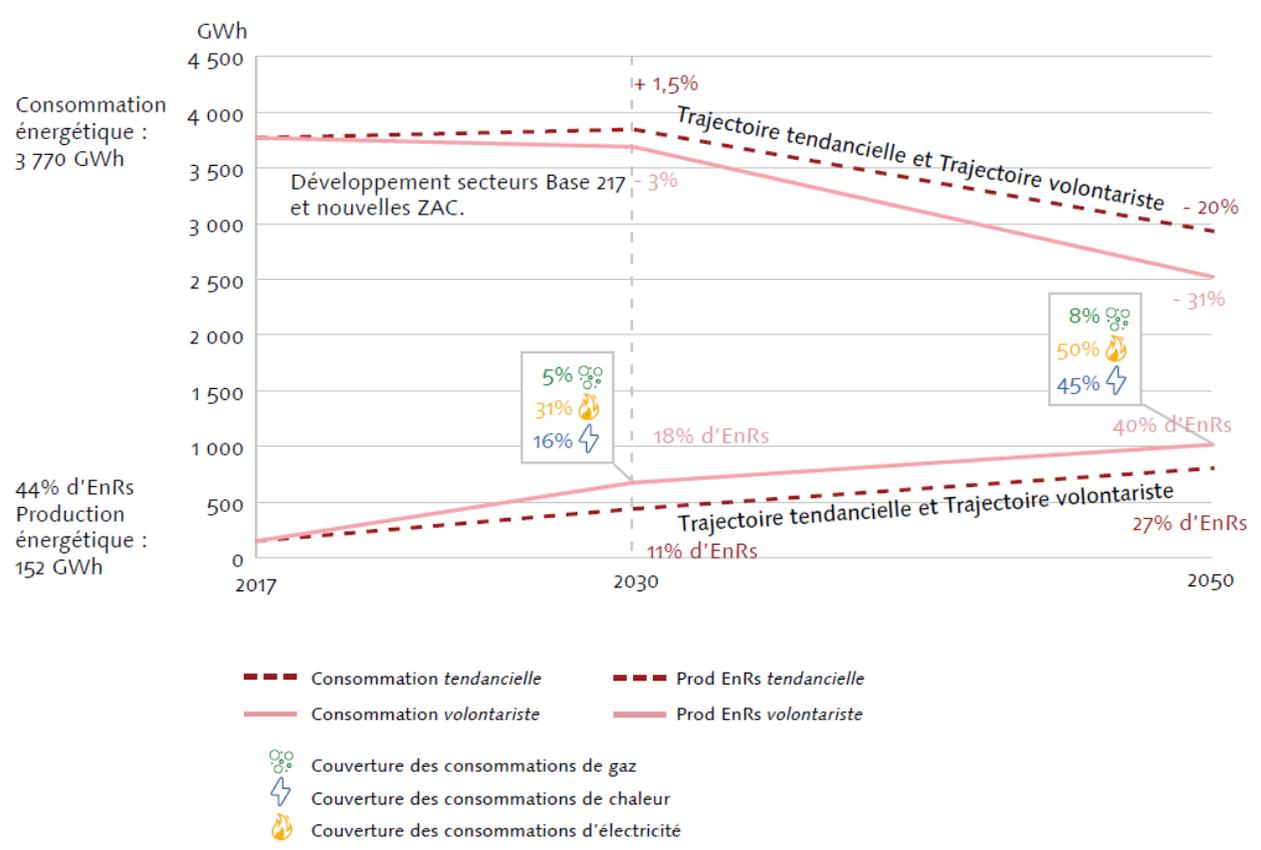
840 ktCO2

Émissions de GES provenant de la consommation d'énergie du territoire

72%

Dépendance du territoire aux énergies fossiles

La situation de Cœur d'Essonne en 2017



La trajectoire votée par l'Agglo

Réseau de chaleur

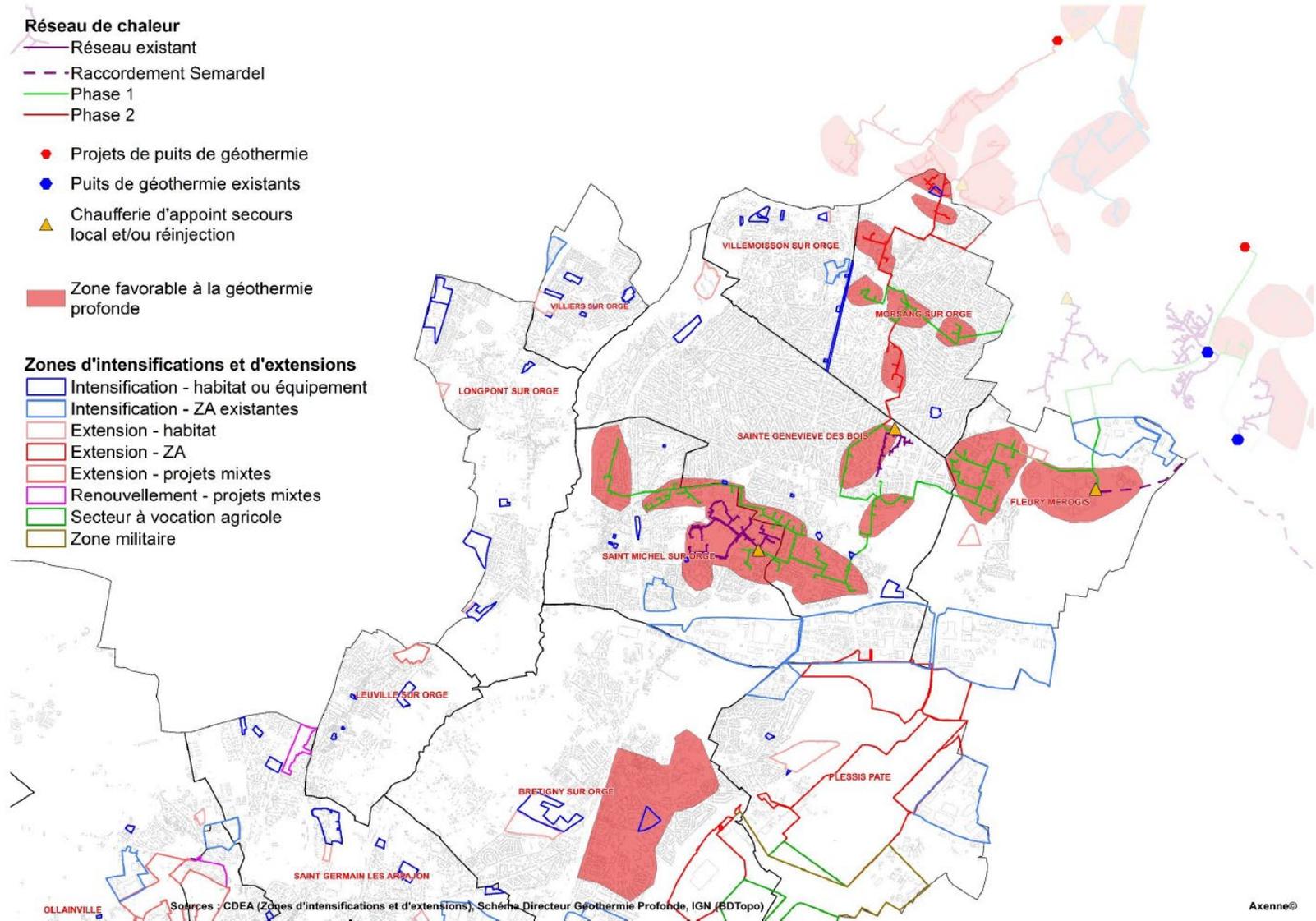
- Réseau existant
- - - Raccordement Semardel
- Phase 1
- Phase 2

- Projets de puits de géothermie
- Puits de géothermie existants
- ▲ Chaufferie d'appoint secours local et/ou réinjection

- Zone favorable à la géothermie profonde

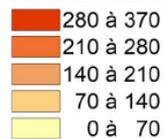
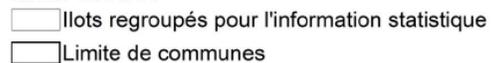
Zones d'intensifications et d'extensions

- Intensification - habitat ou équipement
- Intensification - ZA existantes
- Extension - habitat
- Extension - ZA
- Extension - projets mixtes
- Renouvellement - projets mixtes
- Secteur à vocation agricole
- Zone militaire

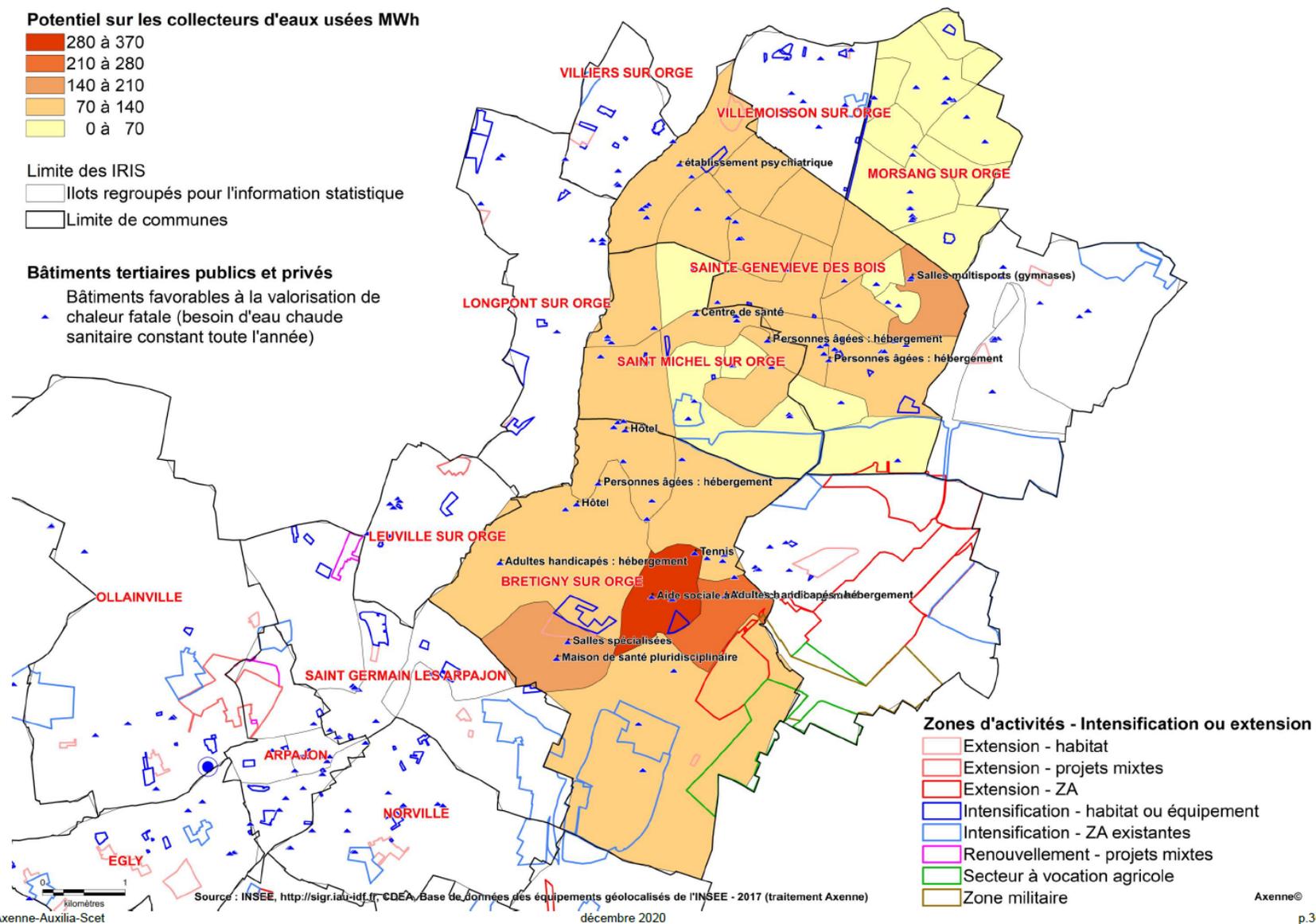


Sources : CDEA (Zones d'intensifications et d'extensions), Schéma Directeur Géothermie Profonde, IGN (BDTopo)

Axenne©

Potentiel sur les collecteurs d'eaux usées MWh**Limite des IRIS****Bâtiments tertiaires publics et privés**

Bâtiments favorables à la valorisation de chaleur fatale (besoin d'eau chaude sanitaire constant toute l'année)



5 LEVIERS D'INTERVENTION



PLANNIFICATION STRATÉGIQUE

Mobiliser et outiller les documents de planification stratégique

- Articulation du couple SCoT/PLU : mobiliser les documents au service de la stratégie.
- PLU :
 - » Intégration de la thématique énergie / climat dans l'ensemble des documents du PLU (rapport de présentation, PADD, règlement).
 - » Fixer des objectifs ambitieux dans les OAP.
- Instruction des permis de construire : vérifier la tenue des exigences environnementales - Renforcer la contre-expertise.
- Articulation avec le PLH - notamment conventionnement avec les bailleurs sociaux.



AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

Repenser l'aménagement opérationnel avec l'ensemble des intervenants

- Systématiser l'intégration des énergies renouvelables et de récupération dans les projets d'aménagement :
 - » Évaluation des potentialités.
 - » Favoriser les raccordements aux réseaux de chaleur disponibles.
 - » Étudier les possibilités de recours aux EnR&R.
 - » Objectifs d'intégration EnRs dans les contrats de concession de ZAC, etc.
 - » Utiliser les équipements publics comme « locomotive » du développement des EnRs.
- Raccorder le patrimoine public aux réseaux de chaleur.
- Accompagner la montée en compétence des aménageurs, architectes, bureau d'études pour la prise en compte de la thématique énergie / climat.



MOBILISATION DES SURFACES

Mobiliser l'ensemble des surfaces stratégiques du territoire pour héberger des énergies renouvelables

- Mobilisation des fonciers délaissés (délaissés routiers, anciennes carrières, friches industrielles, etc.).
- Mobilisation des toitures des équipements publics, ombrières de parking.
- Mobilisation des friches.



ANIMATION

Mobiliser l'ensemble des acteurs autour des ambitions du territoire

- Mettre en place les conditions de dialogue entre acteurs.
- Suivre et évaluer l'avancée des objectifs.
- Déployer et coordonner des ressources dédiées à l'animation.

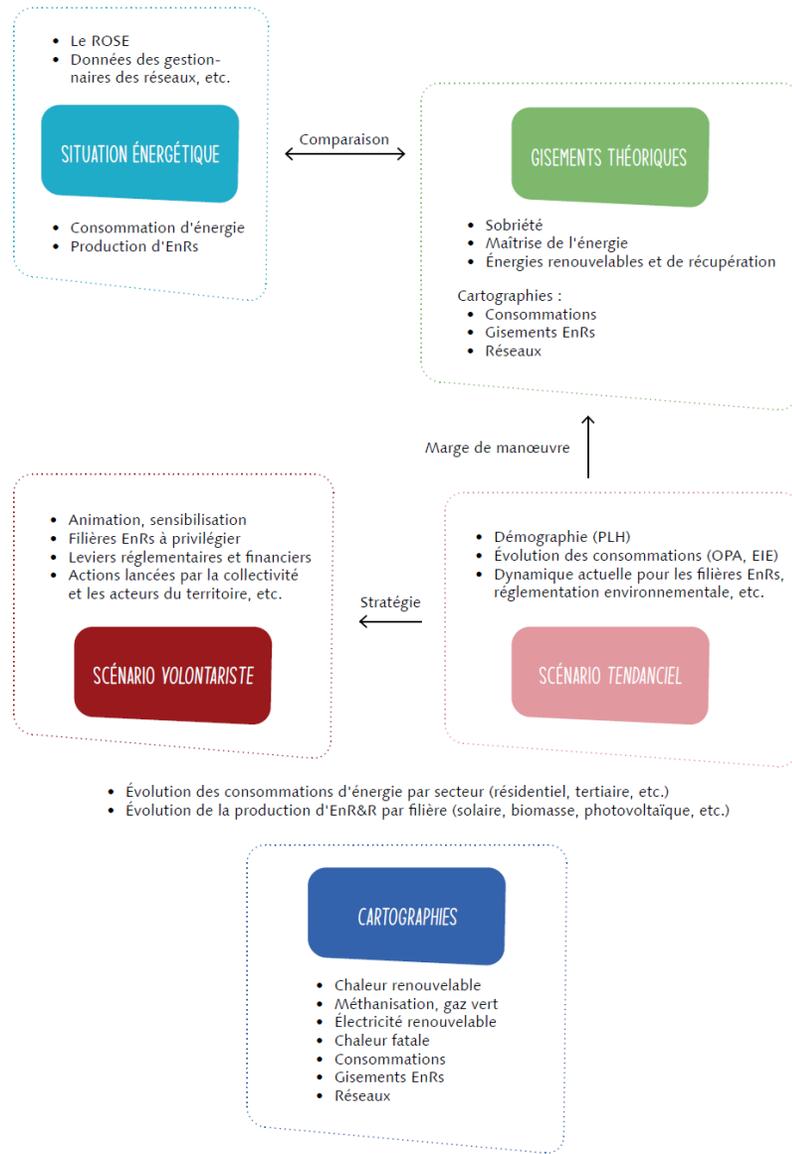


CO-FINANCEMENT

Participer au financement des projets avec différents niveaux d'intervention

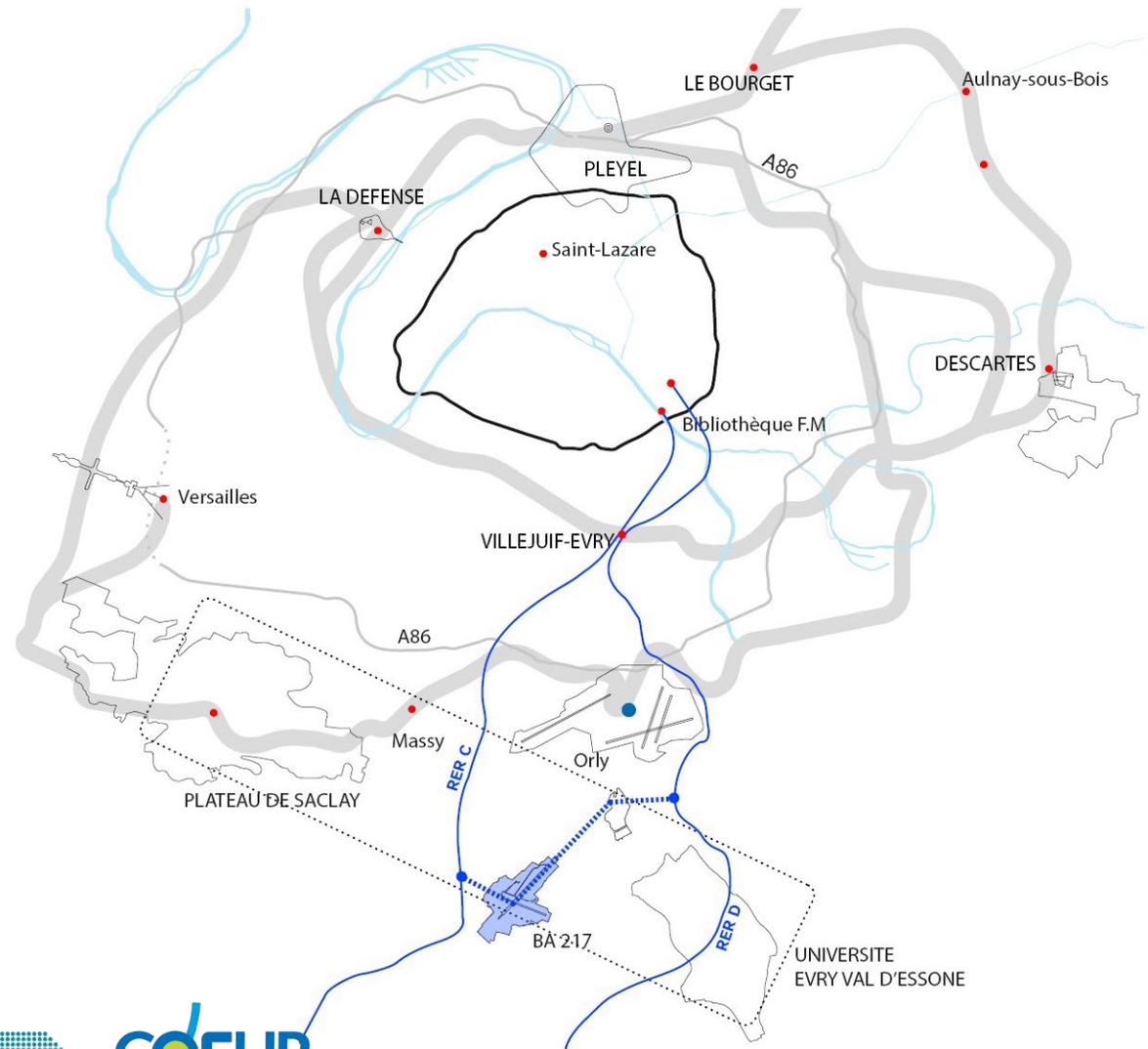
- Mobiliser les financements de l'Europe et du Conseil régional.
- Trois types de montage juridique s'offrent aux collectivités :
 - » Gestion directe en régie : la collectivité investit seule.
 - » Entreprises publiques locales (SEM, SPL et SEMop) : la collectivité crée ou intègre une structure d'investissement avec d'autres acteurs (publics et/ou privés).
 - » Sociétés par actions (SA, SAS, voire SCA) et les sociétés coopératives (SCIC) : la collectivité crée ou intègre une structure d'investissement avec d'autres acteurs.

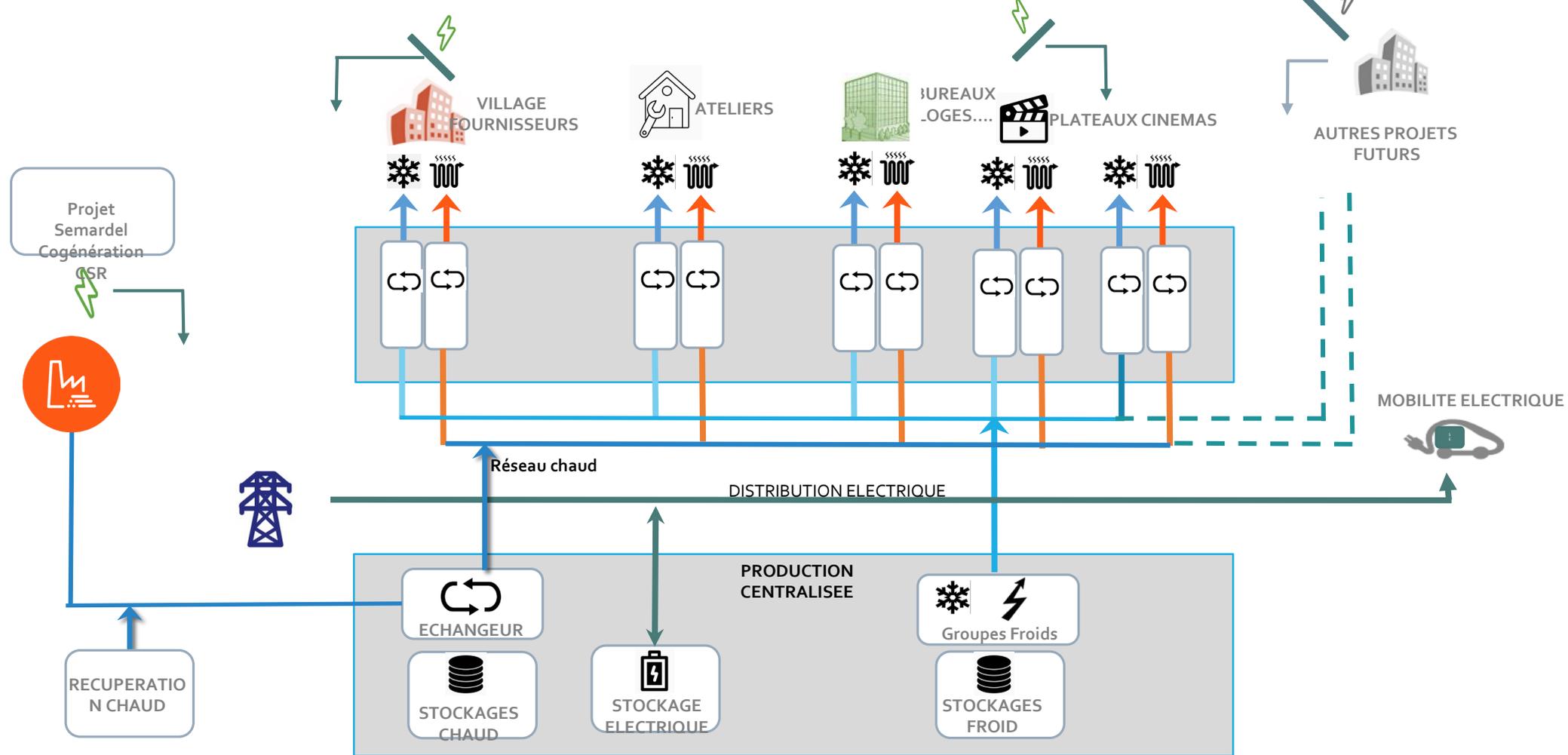
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE D'ÉLABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



Projet d'aménagement de la Base 217 « laboratoire des nouvelles pratiques »

Répondre à l'urgence
climatique avec un
projet performant sur le
plan environnemental
et bas carbone qui
s'inscrit dans la
transition écologique.



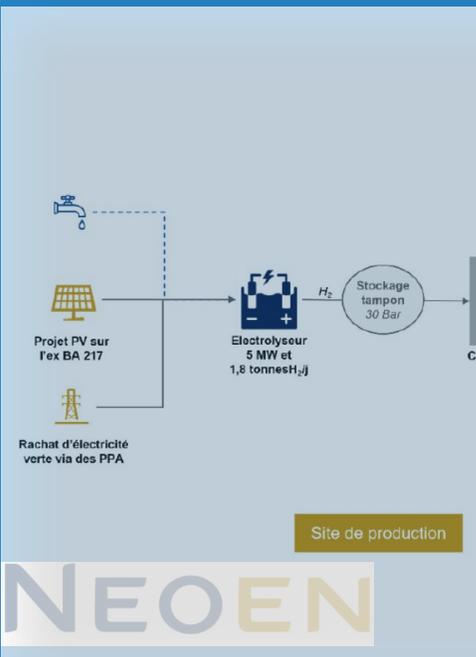


La BASE 217 – STUDIOS. Projet industriel cinématographique pour le cinéma français

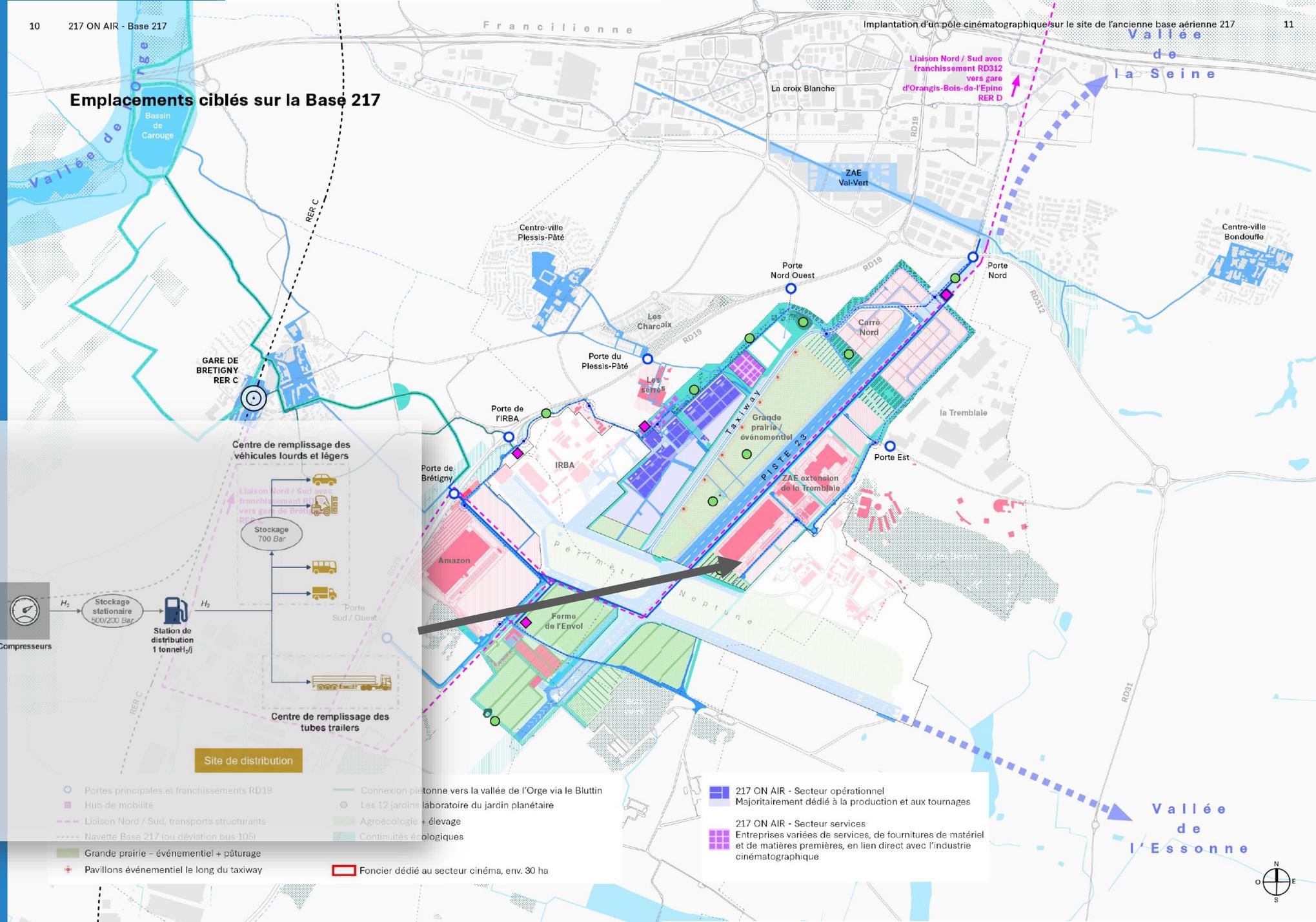
Qui porte l'ambition d'atteindre la neutralité carbone dès 2025

Projet de site de production d'H2 décarbonné

Associé à une centrale solaire de 45 MWc (Plan « soleil » des Armés)



Site de production



Emplacements ciblés sur la Base 217

- Portes principales et franchissements RD19
- Hub de mobilité
- Liaison Nord / Sud, transports structurants
- Navette Base 217 (ou déviation bus 105)
- Grande prairie - événementiel + pâturage
- Pavillons événementiel le long du taxiway
- Connexion piétonne vers la vallée de l'Orge via le Bluttin
- Les 12 jardins laboratoire du jardin planétaire
- Agroécologie + élevage
- Continuités écologiques
- 217 ON AIR - Secteur opérationnel
Majoritairement dédié à la production et aux tournages
- 217 ON AIR - Secteur services
Entreprises variées de services, de fournitures de matériel et de matières premières, en lien direct avec l'industrie cinématographique
- Foncier dédié au secteur cinéma, env. 30 ha

